

COMPTE RENDU du CTL du 27 Juin 2014

Demande de modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Saint-André-de-Cubzac

Comme lors de quasiment chaque CTL nous avons été amenés à nous prononcer sur une réduction des horaires d'ouverture au public.

La Trésorerie de Saint-André-de-Cubzac sera désormais fermée une journée entière par semaine, le mercredi.

Les conditions dans lesquelles travaillent aujourd'hui les agents dans les services sont extrêmement difficiles.

Les fermetures des services au public arrivent comme une réponse aux difficultés rencontrées pour en même temps assurer le travail de dossier et accueillir le public

Ces réductions d'horaires sont une conséquence de la politique dramatique de réduction d'emplois que nous subissons depuis maintenant plusieurs années.

Bien que comprenant pleinement les motivations des collègues qui ne savent plus comment gérer les urgences, la CGT a voté contre. Elle ne peut cautionner par un vote favorable, une décision contrainte par les suppressions d'emplois, qui vise à réduire les plages d'ouverture au public. Pour la CGT,

cela remet en cause la qualité du service au public, et favorisera, notamment pour les sites éloignés, la fermeture de postes.

Votes : Contre : CGT

Abstention : Solidaires, FO

Pour : CFDT

Demande de modification des horaires d'ouvertures au Public à la Paierie Départementale

La demande de réduction de la plage d'ouverture concernait la période méridienne, soit de 12h à 13h. Ce poste comptable n'accueille pas, voire très peu, de public. En effet les aides accordées par le département sont perçues par les bénéficiaires dans leur trésorerie de proximité.

Votes : Abst : CGT-CFDT –Solidaires Pour : FO

Mouvement des géomètres :

En l'absence de CAP locale, ce mouvement est examiné en CTL. Après pointage, le mouvement respecte les règles de l'ancienneté et n'appelle aucune observation de la part des représentants des personnels.

Votes : Abst : 0 Contre : 0

Pour : CGT- Solidaires- FO- CFDT

Suppression d'une caisse à la Trésorerie Municipale (annexe CUB)

La recette des Finances de Bordeaux implantée sur deux sites, dispose d'une caisse dans chaque établissement (ville et CUB).

Sur le site de la CUB, très peu de mouvements de caisse sont constatés (environ 3 opérations par semaine émanant de régisseurs). Ainsi, pour la direction il ne paraissait pas opportun de conserver cette organisation.

Compte tenu que la charge de travail supprimée est très faible, la CGT a demandé à la direction de confirmer que cette évolution se ferait sans suppression d'emplois. La direction a acquiescé, sans pour autant s'engager sur les décisions prises dès l'année prochaine... à suivre !

Par ailleurs la direction ne nous a pas apporté de réponse quant à un éventuel relogement des 2 services dans une structure commune.

Votes : Abst : CGT – CFDT – FO Pour : Solidaires

POINT POUR INFORMATION

Frais de déplacements:

Une note nationale du 22 mai 2014 redéfinit les nouvelles règles applicables au remboursement des frais de déplacement, notamment en ce qui concerne l'utilisation du véhicule personnel en lieu et place des moyens de transports publics. La direction a exposé la déclinaison de cette note au niveau local, et a listé par sites les modalités de remboursement en fonction du moyen de transport utilisé.

Depuis l'année dernière, la CGT demande la prise en compte des délais de route pour les formations et les réunions. La direction y a répondu partiellement, puisque seuls 3 sites éloignés de Bordeaux ont été proposés (Lesparre, Soulac et Ste Foy).

Pour la CGT, ce n'est pas suffisant ! Les élus ont demandé que les délais de route soit pris en compte dès lors que la durée de la formation (6 heures pour une journée) + le trajet aller et retour, dépasse la durée journalière du temps de travail. (Par exemple

pour une journée de 7h42, au-delà d'1h42 de temps de transport les collègues devraient être recrédités). Or d'après les documents de travail fournis par la direction la plupart des sites dépassent ce délai (sur 27 sites extérieurs seuls 5 sont en dessous).

QUESTIONS DIVERSES

Calendrier d'affectation des équipes de renfort :

La CGT est intervenue pour demander que l'affectation des équipes de renfort intervienne dans des délais raisonnables afin que les agents et les postes et services puissent s'organiser.

En effet, actuellement les affectations ne sont connues que 2 ou 3 jours avant.

La direction a indiqué qu'elle allait essayer de prévoir à 4/5 jours.

Rapprochement SIP/CDIF :

L'ensemble des organisations syndicales a demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour d'un prochain CTL La direction convoque cette réunion le 10/07/14. Un point d'information concernera l'activité du Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP).

Restructuration des trésoreries de la CUB :

Ce dossier épineux a fait l'objet d'échanges animés. En effet, la mise en place du rapprochement des services du recouvrement de l'impôt avec les SIP correspondants (Bègles, Villenave, Pessac, Talence, St Médard, Blanquefort...) contraint la direction à devoir mettre en œuvre des règles de gestion des agents dont la mission est transférée. Ce sujet a été évoqué avec les représentants des personnels dans une réunion informelle mais n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour du CTL. Or, la note départementale a été diffusée par la direction !!! Le tollé des organisations syndicales a contraint la direction à devoir convoquer un CTL pour que ce point soit soumis au vote. CTL prévu le 10/07/2014.

Comme on peut le constater, bien des points évoqués confirment la détérioration du dialogue social dans notre direction. Sans affirmer une réelle volonté de la part de notre direction, nous avons le sentiment que celle-ci gère de plus en plus difficilement ses dossiers. Quelquefois sans souhaiter consulter ou

dialoguer, parfois avec une certaine impréparation, souvent dans l'urgence, toujours avec difficultés !!!! A devoir gérer trop avec moins de moyens, les conséquences des pertes d'emplois se font là aussi ressentir !!

Utilisation difficile de l'application « Pégase » :

Nous avons signalé les dysfonctionnements de cette application. La direction va prendre en charge cette question.

Difficultés des services :

L'attention a été appelée sur les difficultés rencontrées par les agents d'un SIP pour mener à bien leurs missions. Quelques jours après notre intervention la direction a annoncé des mesures pour renforcer ce service.

N'hésitez jamais à faire appel à nos élus pour intervenir sur les difficultés rencontrées dans vos services

Les élus CGT : Marie-Hélène FICHOT, Myriam DOLEU, Yves SANCHEZ, Pierre BEYLAC, Thierry VEYSSIERES



La section de la Gironde du syndicat CGT Finances Publiques met à votre disposition deux outils vous permettant d'avoir de nombreuses informations :

1. Un site accessible sur l'intranet et sur internet :

[✉cgt.drfin33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drfin33@dgfip.finances.gouv.fr)

2. Une liste de diffusion qui vous permet de recevoir régulièrement des informations. Pour s'y abonner, il suffit de s'inscrire en ligne

